

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, GUERY

<u>Pouvoirs :</u>	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Martine MIRANDE	à	André BERNOS

REÇU
le **21 AVR. 2015**
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Aracéli ETCHENIQUE, Jean-Pierre TERUEL

N° 150409-18-CUL-

ATELIER DE FABRICATION DE MARIONNETTES : ABANDON DU PROJET

Monsieur OXIBAR rappelle que depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Piémont oloronais envisageait de réaliser un atelier de création artistique dans le cadre de la Scène Conventionnée pour les Arts de la Marionnette portée par le Service Spectacle Vivant.

Ce projet devait être créé initialement dans les locaux appartenant à la ville d'Oloron situés au-dessus de la chapelle, mais devant les nombreux problèmes d'accessibilité et de sécurité, il a dû être abandonné.

A l'été 2014, il a été envisagé de localiser cet atelier en réalisant une extension de la salle Jéliote, mais ce projet n'a pu être mené à bien.

Des solutions en interne auraient pu être envisagées mais elles concernent des aménagements coûteux, difficiles à réaliser et qui ne peuvent pas rentrer dans les critères de financement de nos partenaires.

La solution la plus économique et la plus pratique consisterait à utiliser les ateliers des Services Techniques Intercommunaux.

Aussi, dans ces conditions, il convient de décider de l'abandon de ce projet et d'en informer nos partenaires financiers que sont l'Etat (DDR), le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général.

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 41 voix pour et 4 abstentions (Mmes Hirschinger et Jaubert Bataille et MM. Soumet et Laprun),

- **DECIDE** d'abandonner le projet de création d'un atelier de marionnettes
- **RENONCE** aux financements croisés des partenaires financiers du projet
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2015

Suivent les signatures



Le Président

Daniel LACRAMPE



Affiché le 23/04/2015

REÇU

le 21 AVR. 2015

**SOUS-PREFECTURE
OLORON S^TE MARIE**